



LE BUREAU DES QUESTIONS EXISTENTIELLES

Pourquoi l'église Saint-Aubin n'a-t-elle PAS DE CLOCHER ?

BISCORNU. Parmi les monuments remarquables de la Ville rose, l'église Saint-Aubin est parfaitement unique en son genre. Dépourvu de clocher, le bâtiment religieux le plus vaste que l'on ait construit à Toulouse au XIX^e siècle est aussi le plus... inachevé.

« Mais si ! L'église Saint-Aubin a bel et bien un clocher », s'agace Marie-Antoinette Sanyas, une septuagénaire qui a toujours fréquenté cette paroisse et n'y compte plus ses années de bénévolat. En effet, lorsque l'on prend du recul, en tournant le dos au Canal du midi, on aperçoit sur le toit de l'édifice une coupole surmontée de deux petites tours. Une excroissance de quelques mètres qui fait donc office de clocher sur ce qui fut le plus grand chantier religieux du XIX^e siècle à Toulouse. Pour ce monument de 100 mètres de long sur 32 mètres de large, on avait vu les choses en grand. Et mis les moyens, avec un appel à projets, une consultation publique et le choix d'un des architectes les plus respectés de l'époque, Jean-Marie-Thérèse-Auguste Delort, à qui l'on doit aussi le dôme de l'hôpital La Grave. « En faisant du ménage dans les archives de l'église, j'ai retrouvé un vieux croquis selon ses plans originaux... Le clocher avait de l'allure ! » reconnaît Marie-Antoinette Sanyas. Affiché sur un des piliers de l'entrée, le dessin montre une tour de plus de trente mètres qui surplombe l'édifice et lui confère la physionomie classique d'une église. Lorsque l'archevêque de Toulouse et futur cardinal d'Astros en pose la première pierre, le 4 mars 1847, il ne se doute pas que les travaux tourneront vite court. Car une dizaine d'années plus tard seulement, le budget est épuisé et Saint-Aubin inaugurée sans voûte, ni façade, ni clocher. « Ils avaient eu les yeux plus gros que le ventre », résume la dévote. Les archives de la ville révèlent que le projet, dont le coût était évalué à



400 000 francs de l'époque, n'en avait reçu que le quart du conseil municipal, maître d'œuvre et principal financeur. Les aménagements effectués ensuite ne parviennent pas à ôter le goût d'inachevé : « Quand j'étais petite, on aurait dit un temple. Il n'y avait pas encore de dôme ni de croix », se souvient Marie-Antoinette, qui a gardé toute sa tête. C'est à partir de la fin des années 1950 que l'Association des amis de Saint-Aubin la restaure, la consolide et l'aménage. « À 15 ans, j'ai assisté à la bénédiction et à la montée d'une dizaine de cloches. De quoi jouer tous les airs, ce qui est peu courant ! » Autre consolation pour les mélomanes : « La voûte, construite en bois plutôt qu'en pierre, offre une acoustique excellente lors des concerts », indique Bernard Allène, qui fait visiter l'église. Rares sont ceux qui l'interrogent sur l'absence d'un clocher digne de ce nom : « C'est un monument dont les Toulousains ne se disent pas qu'il pourrait être différent. Dans notre imaginaire visuel collectif, il est tel quel. »

Philippe Salvador ✍

LE JOURNAL TOULOUSAIN



MÉDIA DE SOLUTIONS

COMPRENDRE, S'INSPIRER, AGIR 1€

Grand angle p.9
SAINT-CYPRIEN :
L'IMMOBILIER DE LUXE
N'EST PAS LE BIENVENU

Politique p.13
GÉNÉRATION.S,
POUR MENER
LA GAUCHE ?



L'homophobie, ÇA SE SOIGNE !

L'hebdo qui a le sens de l'orientation

JEUDI 29 NOVEMBRE > 05 DÉCEMBRE 2018 • N° 816

DAVOIKOS
la nuit des possibles

Laissez-vous surprendre le **lundi 3 décembre 2018** de 18h à 22h à l'Hôtel de Région Occitanie. Inscrivez-vous sur www.weezevent.com/davoikos

R 29141 - 0816 - F 1,00€

C'EST L'HISTOIRE D'UNE DÉLIVRANCE... *aux allures de servitude*

est édité par Scoparl News-Médias 3.1
32 Rue Riquet, 31000 Toulouse
Tél : 09.83.27.51.09
redaction@lejournaltoulousain.fr
Registre du commerce :
RCSB 803 281 880
N° Commission Paritaire:
1123 C 83361
ISSN : 2425.1151
Dépôt légal à parution
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Rémi Demersseman
RÉDACTEUR EN CHEF :
Séverine Sarrat
redaction@lejournaltoulousain.fr
RÉDACTION :
Philippe Salvador, Nicolas Mathé, Nicolas
Belaubre et Séverine Sarrat.
CHEF DE PROJET WEB :
Fabien Pomiès
CORRECTION :
Thomas Gourdin
PHOTOGRAPHES :
Franck Alix et Héléne Ressayres
MAQUETTE :
Séverine Sarrat
IDENTITÉ VISUELLE :
www.cathycombarous.fr
ANNONCES LÉGALES :
Tél. : 09.83.27.51.41
annonceslegales@lejournaltoulousain.fr
Le Journal Toulousain est habilité
à publier les annonces légales
et judiciaires en Haute Garonne
Tarif préfectoral 2018 : 4,16 € HT la ligne.
ABONNEMENT : 48 € pour 50 numéros
et le contenu numérique.
SERVICE COMMERCIAL
(annonces légales et parutions publicitaires) :
Véronique Lapeyre et Xavier Pamphile
Tél : 09.83.27.51.41
veronique.lapeyre@lejournaltoulousain.fr
IMPRESSION : Rotimpres (Espagne)
Pol. Ind. Casa Nova
Carrer Pla de l'Estany s/n
17181 Aiguaviva (Girona)
Journal fondé en 1997 par André Gallego



Tapette, pédale, tata, tarlouze... J'en passe et des meilleures. Depuis l'âge de 17 ans, moment où j'ai fait mon coming out, j'entends ce genre de remarque régulièrement. Je me souviens parfaitement de ce jour parce qu'il a changé ma vie. J'avais pour espoir de me libérer mais j'ai déclenché un véritable tsunami et un poids étouffant s'est abattu sur mes épaules. Certains de mes copains m'ont tourné le dos, beaucoup m'ont dit qu'ils s'en doutaient et d'autres sont restés les mêmes... Enfin presque. Il y a toujours des expressions qu'ils utilisent sans même s'en rendre compte, du type « c'est pas un truc de pédé », mais qui les obligent à s'excuser. Ce sont des situations très humiliantes. Sans parler des insultes ouvertement homophobes. Quant à ma famille, elle m'a clairement demandé de cacher mon homosexualité. Ils m'ont pourtant assuré que rien ne changerait dans nos relations mais j'ai réellement ressenti que quelque chose s'était brisé. Comme s'ils ne me faisaient plus confiance. Comme si j'étais devenu un étranger pour eux. Une distance entre nous s'est installée petit à petit. Ils m'ont également mis en garde : « Tu ne trouveras jamais de boulot si tu le cries sur les toits. » Mais je n'avais pas pour projet d'en faire un étendard. Personne ne parle de ses préférences amoureuses à tout va. Moi non plus. Je ne me définis pas par ma sexualité. Mais tout le travail que j'avais fait sur moi-même pour accepter ma différence a volé en éclat et ma décision de ne plus taire ma sexualité s'est transformée en véritable obsession pour la cacher. Je vis cette situation comme un réel échec.



Corentin, 26 ans, étudiant en histoire



BULLETIN D'ABONNEMENT JOURNAL TOULOUSAIN

ABONNEMENT 6 MOIS / 26 € : édition papier + web sur internet
ABONNEMENT 1 AN / 48 € : édition papier + web sur internet

6 MOIS 1 AN

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

CP _____ Ville _____

Mail _____

Règlement :

- Par chèque à l'ordre de : Le Journal Toulousain
 Par carte bancaire (nous contacter au 09 83 27 51 09)
 Par virement : Titulaire : NEWS-MEDIA 31

Domiciliation : CREDITCOOP TOULOUSE
IBAN : FR76 42 55 9100 0008 0104 6683 177
Code BIC : CCOFFRPPXXX - Code Banque : 42559
Code guichet : 10000 - N° Compte : 0801466831 - Clé 77

Bulletin à retourner accompagné de votre règlement à
l'ordre de :
Le Journal Toulousain
32, rue Riquet - 31 000 Toulouse



Signature obligatoire

3 COMPRENDRE

PARADE. Visages tuméfiés par les stigmates d'une rage insensée, récits d'agressions à coups de batte de baseball... Autant de témoignages de personnes LGBT passées à tabac pour un baiser, un geste tendre ou un look marginal. Suite à l'agression d'une jeune Toulousaine, Jean-Luc Roméro, maire-adjoint du 12^e arrondissement de Paris, a lancé un appel pour faire de la « lutte contre les LGBTphobies » une grande cause nationale en 2019. Marlène Schiappa, secrétaire d'Etat en charge de la Lutte contre les discriminations, a présenté, ce lundi 28 novembre, une série de mesures en conseil des ministres. Le JT donne la parole aux acteurs de terrain. Et s'en fait une fierté.



Jt

L'HOMO ça se

En 2017, l'association SOS Homophobie a recensé 1 650 témoignages d'actes homophobes en France, dont 139 agressions physiques. Selon la plupart des enquêtes, une personne LGBT sur deux a déjà été violentée. La situation dans le reste du monde n'est pas plus glorieuse avec 76 pays qui punissent l'homosexualité, parfois avec la peine capitale. Après un pic spectaculaire en 2013, provoqué par la loi sur le mariage pour tous, toutes les associations de prévention et de lutte contre l'homophobie s'inquiètent d'une recrudescence et

« Pour 50 % des gens, il est plus acceptable d'avoir un enfant homophobe qu'homosexuel »

d'une aggravation de la violence des actes homophobes.

« Ces chiffres ne sont que la partie visible de l'iceberg. Ce n'est rien comparé à la réalité car beaucoup de gens se taisent par peur de représailles. La majorité des agressions sont liées à l'entourage – parents, voisins ou collègues de travail – et s'inscrivent dans une logique de harcèlement quotidien », alerte Jérémie Perrard, le délégué territorial de SOS Homophobie en Midi-Pyrénées.

Ce fossé entre les chiffres et les faits complique l'analyse. Cette recrudescence est-elle un trompe-l'œil dû à la généralisation des

dénonciations ou à une réelle banalisation de l'agression homophobe ? Pour le représentant de l'association, il est impossible de trancher. « La multiplication des témoignages sur les réseaux sociaux a permis de mettre un visage sur l'horreur et de libérer la parole. Mais, dans le même élan, les gens n'hésitent plus à répandre leur haine sur Internet. » Selon lui, les violences à l'encontre des personnes LGBT n'ont pas non plus diminué dans l'espace public. « S'embrasser ou se tenir par la main est encore compliqué. Cela peut être vécu comme une prise de risque », déplore-t-il.

SOS Homophobie récence même des cas dans des services publics de la santé et de l'éducation. « C'est intolérable en 2018, car ce sont des secteurs qui ont un rôle



PHOBIE, soigne !

d'accompagnement. Il faut former les professionnels. Surtout le corps enseignant parce que les premières victimes se trouvent dans les collèges où l'on ne stigmatise pas assez les insultes homophobes. »

Pour Daniel Borillo, professeur de droit à l'origine du "Manifeste pour l'égalité des droits", l'émergence d'une violence homophobe reflète paradoxalement une certaine reconnaissance de l'homosexualité. « Les personnes agressées ou discriminées se sentent enfin légitimes pour porter plainte et s'adresser aux institutions. Il y a un renversement des représentations. Ce n'est plus l'homosexualité qui est perçue comme un problème mais l'homophobie. Les violences fonctionnent comme un retour de bâton dû à la sortie de l'ombre. Plus on avance

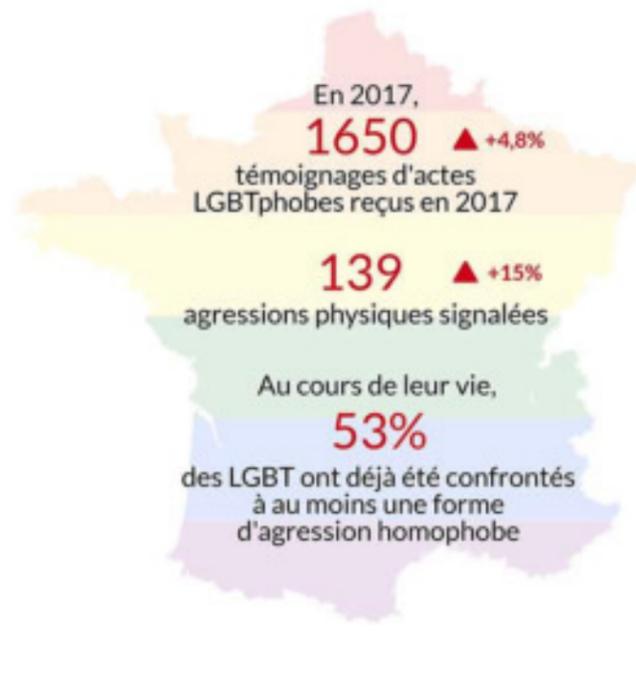
dans l'égalité des droits, plus on constate de violences et de discrimination. » Daniel Borillo et Jérémie Perrard s'accordent pour dire que les débats sur le Pacs ou sur le mariage pour tous ont provoqué une décomplexion de la parole et du sentiment homophobe. « Les mobilisations de la Manif pour tous ont rendu audible un discours contre l'égalité, en apparence libéré de l'étiquette homophobe », précise le juriste qui considère que « pour la moitié des gens, il est toujours plus acceptable d'avoir un enfant homophobe qu'homosexuel ».

Nicolas Belaubre ✍

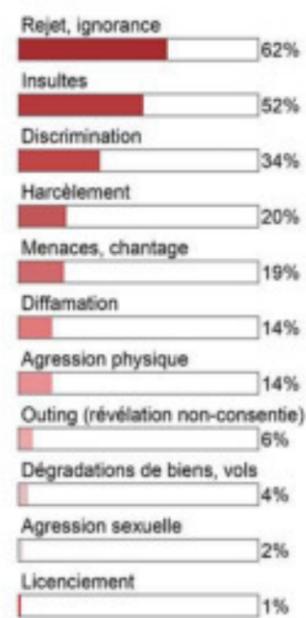
« La majorité des agressions sont liées à l'entourage »

L'homophobie, fléau de notre société

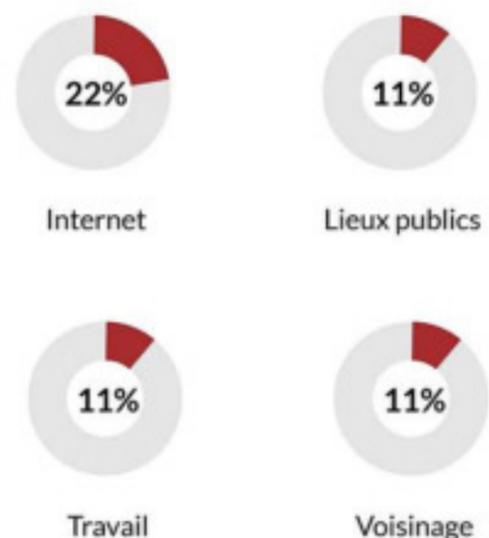
Des chiffres inquiétants



La nature des violences



Le contexte des violences



DU REJET *au Refuge*

RECONSTRUCTION. Depuis 2012, l'association Le Refuge héberge et accompagne les jeunes LGBT victimes de rejets familiaux. À Toulouse, près de 200 d'entre eux y ont trouvé assistance en six ans.

Jt



«

Bonjour ! Pourquoi êtes-vous encore en pyjama ? » lance Julie Bognier en pénétrant dans l'appartement dans lequel sont hébergés Julien et Raphaël. Pris au saut du lit, les deux jeunes hommes, respectivement âgés de 20 et 23 ans, tâchent de faire bonne figure. Mais leur éducatrice ne laisse rien passer : « La vaisselle d'hier soir n'est pas faite et vous n'avez pas rangé vos vêtements ».

Des règles auxquelles doivent se plier tous les jeunes accueillis dans les logements de l'association Le Refuge. Depuis 2012, cette dernière vient en aide aux garçons et filles, de 18 à 25 ans, victimes de rejets familiaux en raison de leur homo ou transsexualité. C'est le cas de Julien et Raphaël. « Ils ont la même histoire, leur mère les a mis à la porte et ils se sont retrouvés livrés à eux-mêmes », explique Julie Bognier. Leur imposer un emploi du temps strict, une hygiène irréprochable, les encourager à reprendre des activités, à chercher du travail où à effectuer des démarches administratives sont autant de leviers qui permettent à ces jeunes de ne pas lâcher prise. Et leur éducatrice y veille. Tous les matins, Julie ou l'un des 20 bénévoles procèdent à une tournée d'inspection des quatre appartements mis à disposition de l'association par la mairie de Toulouse, contre un loyer modique.

L'hébergement des jeunes LGBT est la mission principale du Refuge. « Près de 250 ont été logés chez nous en six ans d'existence », précise Serge Perrody, délégué départemental et régional de la structure. « Il leur est demandé une participation aux frais afin de

les responsabiliser », poursuit-il. Car beaucoup sont encore de grands ados, en témoignent certaines réactions face aux activités proposées par les bénévoles comme les séances de cinéma, les sorties à la piscine ou les ateliers cuisine : « Pfff ! Les jeux de société, c'est nul ! » « Je ne peux pas venir, j'ai rendez-vous avec ma meilleure

copine », ou encore : « C'est quoi cette animation avec une diététicienne ? Je n'en ai pas besoin, je ne suis pas gros ! »

Julie Bognier a

tôt fait de leur rappeler que leur présence est obligatoire. « C'est laborieux de les faire participer, mais ils sont plutôt contents au final », reconnaît-elle. Le but est de développer chez eux un esprit de groupe et d'entraide. « Ils communiquent alors avec leurs mots à eux, ils se comprennent souvent sans rien se dire car ils ont des parcours similaires », assure-t-elle. Pourtant, ils sont bien différents.

« 250 jeunes ont été logés chez nous en six ans d'existence »

Si Julien et Raphaël semblent volubiles et rieurs, Mélissa* est plus introvertie. « Cette jeune transsexuelle connaît une double difficulté. Elle a été rejetée par sa famille et se trouve en pleine quête de son identité », compatit Julie Bognier. Elle cohabite avec Yann, qui vient tout juste de décrocher un emploi d'animateur dans un centre de loisirs. Et avec Sidy, un jeune homme d'origine guinéenne ayant dû fuir son pays quand son homosexualité a été découverte. « Nous accueillons de plus en plus de migrants. Nous les hébergeons d'ailleurs plus longtemps pour leur permettre de réaliser leur demande d'asile sereinement », explique le délégué régional du Refuge.

Une situation exceptionnelle dans l'association, où les jeunes sont hébergés un an maximum : « Nous recevons tellement de sollicitations que nous devons assurer un roulement. C'est pour cela qu'il est important qu'ils puissent se débrouiller seuls le plus vite possible », précise Serge Perrody. Cela passe entre autres par l'apprentissage de la cuisine. « Pour beaucoup, c'est



© Franck Aïx / JT

la première fois qu'ils vivent seuls et ne savent pas se nourrir », témoignent Julie Bognier. Pour y remédier, l'association assure une aide alimentaire et organise des ateliers de cuisine et des repas collectifs obligatoires.

C'est Mélissa, Yann et Sidy qui accueillent ce jour-là l'atelier dans leur appartement. En entrant dans la cuisine, Camille, la diététicienne de la Banque alimentaire, annonce le menu du jour : « Nous allons préparer de la crème de chou-fleur au

« Les amener vers l'autonomie »

curry, des frites de courges et des cookies. » Peu d'enthousiasme chez les jeunes qui mettent tout de même la main à la pâte. Sur les conseils de Camille, tous enfilent le tablier de rigueur. Mélissa s'affaire à confectionner la pâte à gâteau quand Sidy s'attaque au découpage du potiron. Une première pour eux. Des plats simples et équilibrés qu'ils pourront reproduire seuls. « Car le but ultime reste toujours de leur apporter les armes dont ils auront besoin pour continuer leur chemin une fois qu'ils quitteront le Refuge », affirme Serge Perrody. Un cadre et un soutien qu'ils auraient pu attendre de leur famille pour se construire et Le Refuge « tente de leur transmettre le plus rapidement possible pour les amener vers l'autonomie ».

*Le prénom a été changé

Séverine Sarrat ✍

LA TÊTE D'AMPOULE

HOMOPHOBIE AU TRAVAIL : comment créer un climat inclusif ?

RELATIONS HUMAINES. 11 % des cas d'homophobie ou de transphobie ont lieu en milieu professionnel, d'après le dernier rapport de SOS homophobie. Vincent Poirel, responsable de l'Égalité des chances & de la RSE chez PageGroup, livre quelques conseils pour une lutte efficace contre cette discrimination.

Dans le monde professionnel, quel est le premier levier à actionner pour combattre l'homophobie ?

Il est essentiel que la direction générale affiche une politique claire et marquée en la matière. Une entreprise ne doit laisser aucun doute à ses collaborateurs quant à son engagement dans la lutte contre cette discrimination. Le message doit être fort et lisible, aussi bien en interne que de l'extérieur. Plusieurs options s'offrent à l'entreprise pour démontrer son implication. Par exemple via la signature d'une charte, comme celle de l'Autre Cercle (association de professionnels LGBT, ndlr), visant à formaliser une politique de promotion de la diversité et de la prévention des discriminations. Notamment en s'assurant que le process RH n'est pas ségrégatif, que le conjoint-salarié de même sexe bénéficie des mêmes droits que les autres comme des jours enfants-malades, des congés en période de vacances scolaires... Ou encore, par des actions internes telle la diffusion de témoignages de personnes ouvertement LGBT qui occupent un poste à responsabilité au sein de la société afin de valoriser leur réussite. Également, en organisant dans l'entreprise des journées de mobilisation et de sensibilisation des employés par de l'affichage ou la distribution de produits estampillés. Ainsi, le message délivré par la direction atteint tout le personnel.

Une fois les salariés sensibilisés, comment faire en sorte que le personnel LGBT se sente à l'aise dans son milieu professionnel ?

Pour éprouver l'efficacité des actions, une entreprise doit avoir un retour des premiers concernés, les personnes LGBT qu'elle emploie. Mesurer leur sentiment de sécurité permet de savoir s'ils perçoivent leur société comme inclusive, ce qui reste particulièrement important et édifiant. L'objectif étant que tout salarié homosexuel se sente assez à l'aise pour faire son coming-out s'il le désire et qu'il n'en souffre pas par la suite.

Pour cela, il est conseillé de créer un "réseau d'entreprise" engagé dans la lutte contre l'homophobie et le soutien de ceux qui en sont victimes. Il peut être constitué de personnes LGBT, visibles ou non, et d'"alliés" (des hétérosexuels, ndlr). Ainsi, l'employé pourra identifier facilement une aide potentielle, une source d'informations ou une assistance psychologique. Il est également possible de mettre en place une cellule d'écoute, en interne ou pas, qui peut s'avérer salutaire pour un salarié redoutant de se confier au service RH ou à un manager.

En cas d'actes homophobes au sein d'une entreprise, quelle doit être la réaction de la direction ?

La sensibilisation n'exclut pas la sanction. Par un avertissement, une mise à pied ou même un licenciement, la société se doit de prendre des mesures, internes comme externes, à l'encontre des auteurs d'actes homophobes. Les remarques, les insultes ou la discrimination relèvent du droit pénal. L'entreprise peut donc aussi les dénoncer. D'abord pour démontrer en son sein que sa politique volontariste n'est pas feinte. Ensuite parce que de tels comportements peuvent nuire à son image. Une manière de signifier également aux salariés LGBT qu'elle cherche à les garder pour leur potentiel, peu importe leur sexualité.

Séverine Sarrat ✍

VINCENT POIREL

> Responsable de l'Égalité des chances et de la RSE des marques françaises de PageGroup, entreprise spécialisée dans le recrutement et l'intérim. Il coordonne les actions en matière de lutte contre les discriminations.





L'HOMOPHOBIE n'a rien de classe

L'association toulousaine Arc en Ciel milite contre les discriminations et pour le respect des différences liées à l'identité de genre et à l'orientation sexuelle. L'intervention en milieu scolaire est l'une des pierres angulaires de cette lutte pour la tolérance. « L'homophobie est encore très présente dans notre société. Il est fondamental de s'adresser aux jeunes pour améliorer les choses pour les générations à venir », constate Bernard Joan, coréférent de la commission éducation et formation de l'association. Plusieurs fois par mois, des militants se rendent dans des établissements scolaires à la rencontre de jeunes, de la troisième au BTS. « Nous commençons chaque séance par un brainstorming afin de sonder la sensibilité et les connaissances des élèves », précise-t-il. Pour aborder des thématiques qui peuvent être délicates pour certains, les intervenants adoptent une méthodologie bienveillante et adaptée. « Nous sommes là pour libérer la parole et favoriser une dé-



marche critique. Pour les interroger sur leurs réflexes et leur construction sociale », explique Bernard Joan, avant de lister quelques préjugés constatés sur le terrain. « Certains élèves sont étonnés de découvrir que tous les homos ne sont pas nécessairement efféminés ou que la question du genre n'est pas toujours liée à celle de l'orientation sexuelle. » En moins de deux heures, les intervenants abordent de nombreux sujets importants comme la prévention des MST, la contraception ou le consentement. « Même si nous ne pouvons pas tout évoquer en une seule séance, nous avons systématiquement de bonnes surprises et des résultats parfois spectaculaires. Il y a régulièrement un élève qui a une révélation sur ses comportements et qui prend conscience de la violence des mots qu'il emploie », conclut Bernard Joan.

Nicolas Belaubre

www.aectoulouse.fr

Jt



JULES ET JULIES : Campagne sur le campus

Jules et Julies est une association d'accueil de jeunes sensibles aux questions de l'orientation sexuelle. Créée en 1996 par des étudiants à l'université du Mirail, elle s'étend désormais à d'autres facultés et touche un large public. Engagée dans la vie lesbienne et gay toulousaine, Jules et Julies organise des soirées-débat, des karaokés, des sorties conviviales, des permanences et soutient les événements majeurs de prévention des maladies sexuellement transmissibles ainsi que de lutte contre l'homophobie. Une médiathèque LGBT permet également à chacun de se documenter.

www.julesetjulies.free.fr



"LES GOUDOUS", la websérie qui joue sur les clichés

C'est quoi une goudou ? Comment vous vous reconnaissez entre vous ? Il s'est passé un truc dans ton enfance ? Toute une succession de questions en forme de préjugés que pose Angie à ses deux nouvelles amies Jazz et Roxy, deux lesbiennes qui s'assument. Avec de courts épisodes rythmés par une cascade de sketches, la websérie "Les Goudous" est une cure d'ouverture originale à prescrire. C'est à travers les aventures quotidiennes presque banales et gentiment loufoques d'une bande de copains que le spectateur est amené à découvrir l'univers un peu secret et trop souvent tabou des homosexuels et des bis.

www.youtube.com



UNE LIGNE D'ÉCOUTE pour les victimes

L'association SOS Homophobie assure un service anonyme d'écoute téléphonique national pour les personnes victimes ou témoins d'actes ou de discriminations homophobes, biphobes ou transphobes. Ce numéro propose un accueil bienveillant, un soutien, de l'information et des conseils. La ligne permet de sortir de l'isolement et fournit des éléments qui donnent la possibilité d'agir. Les appels reçus contribuent également à établir le rapport annuel sur l'homophobie en France.

www.sos-homophobie.org

**NE PLUS
SE TAIRE**

sos-homophobie.org

01 48 06 42 41



VOUS ALLEZ EN ENTENDRE PARLER

STRASS, PAILLETTES... et goupillons

Le premier couvent des Sœurs de la perpétuelle indulgence, un mouvement LGBT qui fonde son action militante sur le travestissement et un pastiche de la liturgie catholique, a été créé en 1979 à San Francisco. « Tout vient d'une blague de quatre amis gays, les "fondeuses", qui ont participé à une manifestation déguisés en nonnes et armés de pistolets à eau. À l'époque, c'était choquant. Mais la communauté s'est félicitée de disposer enfin de religieuses pour s'occuper de nous. Finalement, si nous avons détourné leur image, c'est parce qu'elles-mêmes se détournaient de nous », explique sœur Ruby Riot, fraîchement ordonnée au sein du couvent des SDF, l'une des communautés françaises dont la mission toulousaine a été provisoirement interrompue faute de vocations. « L'ordre est fondé sur des notions de bienveillance, d'amour et de non-jugement. Quand nous entrons dans un couvent, nous formulons plusieurs vœux. La promotion de la joie multiverselle, l'expiation de la honte et de

la culpabilité sous toutes ses formes, des vœux de paix et de dialogue, d'information et de prévention des MST ainsi que la lutte pour le droit et le devoir de mémoire », détaille cette sœur, qui a dû patienter plusieurs mois de noviciat avant d'être autorisée à arborer la cornette. Derrière des mises en scène extravagantes comme des bénédictions de distributeurs de préservatifs et des exorcismes anti-homophobie, les Sœurs de la perpétuelle indulgence et leurs alter ego masculins, les garde-cuisses, remplissent des missions bien sérieuses : récoltes de fonds, commémorations et participation aux événements majeurs de lutte contre les discriminations. « Toute l'année, nous menons des campagnes de sensibilisation. On discute de tout et sans tabous avec les gens. Nous organisons aussi des séjours de "ressourcement" pour des personnes atteintes du VIH et en grande précarité », confirme la nonne militante, pour qui le travestissement assure une fonction de médiation. « L'exubérance de nos costumes et nos personnages trop maquillés, trop brillants et visibles, provoquent la rencontre et l'échange », souligne sœur Ruby Riot, dont le déguisement reflète le côté revendicatif, punk et rock'n'roll de son créateur.



Nicolas Belaubre ✍

Jt



IODINES

Voiture électrique en libre service ou avec voiturier



Sans abonnement - Stationnement libre et gratuit*



iodines.fr

05 82 08 52 70



* sur la voirie dans la zone de libre service

GRAND ANGLE

Saint-Cyprien : L'IMMOBILIER DE LUXE n'est pas le bienvenu

PATRIMOINE. Présenté comme le nouveau fleuron de la rive gauche par son promoteur, Kaufman & Broad, le programme immobilier comprenant un hôtel et des appartements de luxe sur le site de La Grave ne fait pas rêver les habitants du quartier Saint-Cyprien. Un recours gracieux contre le permis de construire a été déposé.

Toulouse serait-elle livrée aux intérêts des promoteurs ? Après la Tour Occitanie, un nouveau projet immobilier emblématique de la ville provoque la colère d'une association de riverains. Par la voie de sa présidente Christine Torrent, le comité "Saint Cyr' Quartier libre" vient en effet de déposer un recours gracieux contre le permis de construire délivré à la société Kaufman & Broad pour la réalisation d'un ensemble de quatre bâtiments, rue du Pont Saint-Pierre, dans le cadre de la réhabilitation du site de la Grave. Sur une surface totale de 25 000 m², le projet prévoit un complexe hôtelier 4 étoiles, des appartements de luxe avec vue imprenable sur le dôme de la Grave, des logements sociaux ou à prix maîtrisé, ainsi que 800 m² carré de commerces en rez-de-chaussée. Un programme estimé à 100 millions d'euros qui a convaincu le CHU de Toulouse et l'Institut Claudius Regaud, anciens copropriétaires des lieux. Les griefs sont nombreux et concernent en premier lieu la méthode employée. « Nous avons participé aux réunions de concertation sur l'ensemble du site qui se sont bien passées dans un premier temps. Malgré la décision de vendre à Kaufman & Broad, nos propositions d'intégrer au projet une crèche, une maison de retraite



alternative ainsi qu'un tiers-lieu semblaient prises en compte dans les négociations jusqu'à ce que l'on nous dise que ce n'était plus possible du fait de la situation en zone inondable des lieux », raconte Christine Torrent. Le comité de quartier, qui fédère environ 800 membres, regrette donc que le projet présenté dans les médias, et dont la mise en vente d'appartements sur plans a déjà commencé, ne corresponde plus aux discussions tou-

« On continue d'exclure toute une catégorie de population »

jours en cours pour l'ensemble du site. Sur le fond, les riverains dénoncent le caractère luxueux du programme dans un secteur historiquement réputé pour l'accueil des populations les plus démunies. « Nous avons obtenu satisfaction sur le fait que les centres de soins à destination des plus précaires soient préservés et installés dans le carré de la cour de la maternité de La Grave mais nous avons des inquiétudes sur leur maintien dans l'avenir. De plus, il y a derrière ce projet clinquant, dont les prix sont exorbitants, une forte dimension symbolique. On continue d'exclure toute une catégorie de population », estime Christine Torrent. Mais c'est surtout sur la forme que porte le recours contre le permis de construire. Démolition d'édifices récents, modification sans études préalables des rues adjacentes, fragilisation des sous-sols, impact du chantier sur le voisinage, incompatibilité des perspectives avec la réglementation des Bâtiments de France, l'association avance de nombreux arguments pour remettre en cause le projet tel qu'il est présenté et revenir aux premières négociations ainsi qu'à une appréhension globale du site. Deux journées de visite et d'information seront organisées les samedi 15 et dimanche 16 décembre pour renforcer la mobilisation. Ce programme immobilier d'envergure, dont la livraison est prévue d'ici 2022, pourrait ainsi faire l'objet d'une nouvelle bataille juridique.

Nicolas Mathé ✍

À LA LOUPE

Le Conseil départemental fait LA CHASSE AU GASPI

SELF. La Semaine européenne de la réduction des déchets a été l'occasion de mesurer l'engagement en la matière du Conseil départemental de la Haute-Garonne. Notamment auprès des collégiens.



Difficile de passer à côté. Dans toutes les cantines des collèges haut-garonnais, le Conseil départemental explique sur des affiches quelle est la bonne conduite à adopter pour ne pas gaspiller. Mais ses actions vont au-delà de la sensibilisation écrite. Par exemple, la collectivité met gratuitement à disposition des réfectoires des balances pour peser les restes dans les assiettes et des poubelles transparentes pour évaluer la quantité de pain jeté à chaque repas (à titre d'exemple, un Français, jette chez soi 30 kilogrammes de nourriture par an, soit l'équivalent d'un repas par semaine).

Un livret de "recettes zéro gaspi", publié par les élèves de la commission développement durable du Conseil départemental des collégiens et parrainé par le chef étoilé toulousain Yannick Delpéch, a également été édité en juin dernier puis distribué dans les établissements. De même, le jeu "Sois net avec ta planète", encourage les enfants à produire moins de déchets. Surtout, un système de collecte mis en place dans une cinquantaine de collèges de Haute-Garonne a déjà permis de valoriser, en biogaz ou en compost, plus de 385 tonnes de biodéchets depuis le mois de février. Enfin, un diagnostic est en cours de réalisation, en concertation avec les responsables de cuisine et les adjoints-gestionnaires des établissements. L'objectif est de coconstruire un nouveau plan d'actions concrètes dans des collèges pilotes, qui sera appliqué durant l'année 2019.

Philippe Salvador ✍

L'AVENIR, C'EST VOUS QUI L'EMMENEZ PLUS LOIN

Nous accompagnons
1 entreprise française sur 3
à l'international.

C'EST VOUS L'AVENIR



**SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE**

Source : étude CSA - février 2016

Société Générale, S.A. au capital de 1 009 897 173,75 € - 552 120 222 RCS PARIS - Siège social : 29, bd Haussmann, 75009 PARIS. Crédit photo : Tom Craig - Novembre 2018.

ET MAINTENANT !

Violence conjugale : RELOGER POUR PROTÉGER

VERROU. Pour les 225 000 femmes victimes de violences conjugales chaque année en France, trouver un nouvel habitat est une étape majeure dans la reconstruction. Afin de leur faciliter l'accès au logement social en Haute-Garonne, les bailleurs sociaux, les associations et la préfecture ont élaboré un protocole expérimental, signé à la veille de la Journée contre les violences faites aux femmes, le 25 novembre.

« Dans le parcours de combattantes que mènent les femmes victimes de violences conjugales, le logement est une balise sur leur chemin, qui leur permet de reprendre leur vie en main et se reconstruire en sécurité. » C'est par ces mots que la présidente de l'Association pour l'initiative autonome des femmes (Apiaf), Marie-Pilar Ric, a souligné l'importance du protocole expérimental visant à faciliter l'accès au logement social des femmes victimes de violences conjugales qui a été lancé en Haute-Garonne le 23 novembre. Ce pacte est le résultat d'une longue réflexion coordonnée par les services de l'État et réunissant l'Union sociale pour l'habitat (USH) Occitanie-Midi-Pyrénées, les 13 bailleurs sociaux du département et deux associations : l'Apiaf et Olympe de Gougues. Tous ces acteurs ont donc travaillé pour lever le principal frein rencontré par les femmes dans leur quête de relogement : la clause de solidarité présente dans le bail du logement qu'elles occupent avec leur conjoint violent, dont elles sont souvent cosignataires. Pour rompre cette clause, il faut que la justice ait prononcé une condamnation, ordonné une

mesure d'éloignement ou que le divorce soit statué. Mais, dans les faits, seulement 10 % des victimes déposent plainte. « Il existe aussi une loi pour l'éviction du conjoint violent du domicile mais qui est très peu appliquée. Ce sont majoritairement les femmes qui quittent le logement. Ce protocole permet de répondre à l'urgence des situations avec un parcours simplifié et sécurisé », poursuit Marie-Pilar Ric.

« Ce protocole permet de répondre à l'urgence des situations »



Désormais, en Haute-Garonne, les femmes, mariées ou non, pourront en effet se désolidariser du bail avec une attestation délivrée par l'association Olympe de Gougues ou l'Apiaf. Une première en France, dont Sabine Oppiliart, sous-préfète du département, salue le caractère audacieux : « Le domicile familial est non seulement le lieu des violences mais aussi un outil d'emprise pour les conjoints qui utilisent les dégradations volontaires et les dettes comme moyens de pression pour retenir leur compagne. Ce protocole offre la possibilité d'aller au-delà des réglementations actuelles qui prennent du temps et devrait permettre la résolution de centaines de situations. » Un as-

souplissement normatif voué à s'étendre, selon elle. Du côté des bailleurs sociaux, le pacte uniformise les pratiques sur le sujet. Plusieurs ont en effet témoigné des initiatives prises séparément, pour ouvrir leur logement aux femmes ayant subi des violences. Un engagement rappelé par Jean-Michel Fabre, président de l'USH Occitanie-Midi-Pyrénées : « Les bailleurs sociaux ont vraiment joué le jeu. Jusqu'à présent, la loi s'avérait très contraignante. Mais ce protocole n'est qu'un début. Il faudra beaucoup d'échanges et être vigilants à ce qu'il s'applique sur tous les territoires du département. » Signé pour une durée d'un an, le pacte pourra, bien sûr, être reconduit.

Nicolas Mathé ✍

ÇA BOUGE !

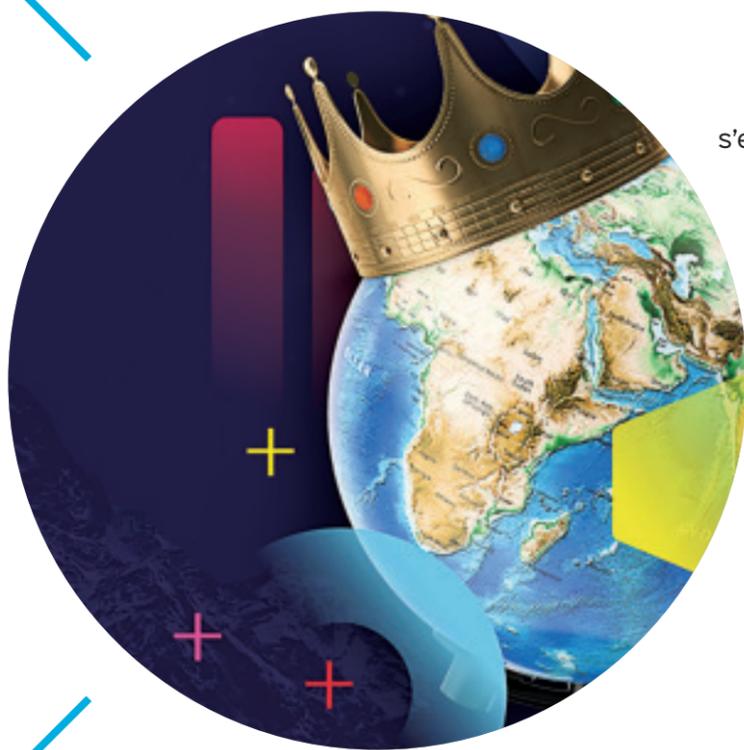
Davoïkos : Dans la peau de TRUMP, MACRON AND CO.

POUCE. Lundi 3 décembre, la fondation Oïkos propose le premier serious game géopolitique responsable. Pendant quatre heures, entre 150 et 200 personnes s'enfermeront dans l'Hôtel de Région Occitanie pour un jeu de rôle grandeur nature inspiré du célèbre sommet suisse de Davos.

D'un côté, une délégation chinoise déterminée à maintenir sa croissance. De l'autre, des représentants d'une ONG militant contre la déforestation ou ceux d'une puissance européenne en quête de transition énergétique. Nous ne sommes pas à Davos, au milieu du gratin de la finance mondiale, mais en pleine partie de Davoïkos. Un grand jeu imaginé par la fondation Oïkos pour sensibiliser aux alternatives économiques et à l'engagement en faveur de la responsabilité sociale des entreprises. « Nous élaborons régulièrement des événements pour promouvoir un entrepreneuriat responsable avec des moyens innovants et pédagogiques », présente Cécile Payan, déléguée générale de cette fondation.

Pour cette première édition, les organisateurs ont confié le rôle de maître du jeu à Pascal Boniface, incontournable géopolitologue et directeur-fondateur de l'Institut de relations internationales et stratégiques (Iris). Grâce à ses connaissances, celui-ci accompagnera les différentes équipes dans leurs missions respectives. Il offrira ainsi à chacun l'opportunité de comprendre et de s'impliquer au mieux dans ce jeu de rôle responsable. « C'est très immersif. Cela permet au public d'être en position d'acteur et de se rendre compte que ce n'est pas si simple de changer les choses », promet Cécile Payan. Afin de mettre à profit cette expérience ludique et collective, la fondation Oïkos a décidé de faire de l'événement un rendez-vous annuel et de lancer la rédaction d'un livre blanc, qui compilera les propositions et axes de travail émanant des joueurs.

Nicolas Belaubre ✍

www.weezevent.com/davoikos ✍


IL MÉRITE DE FAIRE LA UNE

Philippe SHANGTI

Vices et versa

Dénoncer les fléaux de la société à travers un univers pop et glamour. C'est la signature de Philippe Shangti. Étoile montante de l'art contemporain, le photographe né à Toulouse a été sélectionné pour la prestigieuse Biennale de Venise de 2019, pour laquelle il prépare toute une installation autour de l'impact du comportement humain sur l'environnement.

✍ Nicolas Mathé

DÉCLENCHEUR Preuve de sa vocation précoce, une photographie montre Philippe Shangti tenant un appareil dès l'âge de 5 ans. Plus tard, à l'adolescence, c'est par l'aspect mécanique qu'il développe sa passion, fabricant lui-même son premier appareil : « *La magie de capter une image et de la figer dans le temps me fascinait. Je photographiais tout ce qui m'entourait sans but artistique, juste pour me tester* », raconte cet enfant du quartier Jolimont à Toulouse.

EXCÈS C'est à Saint-Tropez, où il débarque à l'âge de 20 ans, que la dimension artistique prend forme dans son travail : « *L'omniprésence de la drogue m'a sauté aux yeux en arrivant. J'ai eu envie de dénoncer ce phénomène, mais par le biais de l'art, afin de sublimer le message. Le cerveau mémorise les choses les plus agréables.* »

REGARD Exposée sur les murs d'un restaurant, cette première collection attire l'œil des galeries et lui ouvre les portes d'un monde de l'art dont il ignore tout. Son style, fait de grandes mises en scènes hyper colorées et glamour, naît à ce moment. Une exubérance à l'opposé de l'enfant timide qu'il était : « *Je restais toujours dans mon coin, presque sauvage. C'est de là que vient mon côté observateur.* »

CONVICTION Repéré comme une valeur montante, Philippe Shangti expose dans le monde entier et s'est entouré d'une équipe de 15 personnes. Chaque année, il choisit un thème de travail : prostitution, alcool, drogue, indécence du luxe... « *Les fléaux de la société dont on n'ose pas parler. Je mets les gens devant les faits accomplis avec des messages clairs, inscrits à même le corps des modèles* », résume-t-il.

SOMMET Depuis trois ans, le photographe a trouvé refuge en Andorre, où il dispose de tout un espace de création avec studios, ateliers et même un musée privé : « *La nature qui m'entoure m'inspire. Mais l'Andorre est aussi un endroit qui possède une grande culture artistique, un peu cachée* ». Principauté qu'il représentera à l'occasion de la Biennale de Venise en 2019, équivalent de la « Coupe du monde des artistes », pour laquelle il a eu l'immense honneur d'être sélectionné.



PUBLI-RÉDACTIONNEL

L'épargne des habitants pour transformer une ancienne carrière en parc solaire

L'entreprise VALOREM propose aux riverains de co-financer une centrale solaire qui s'installera en Haute-Garonne en 2019.

Le financement participatif pour impliquer les citoyens

Jusqu'au 16 décembre, les habitants de Haute-Garonne et des départements limitrophes se voient proposer une campagne de financement participatif pour financer un parc solaire qui s'installera sur l'ancienne carrière de la commune de Noé. Une opportunité pertinente à l'heure où 63% des Français déclarent accorder une place importante aux impacts environnementaux et sociaux dans leurs décisions de placements¹. Bénéficiant d'un ensoleillement intense et régulier, cette ancienne carrière est idéale pour développer un projet d'énergie solaire selon VALOREM, porteur du projet. Pionnier français des énergies renouvelables en France, VALOREM a déjà mené 23 campagnes de financement participatif, ayant permis de collecter plus de 5 millions d'euros.

¹Parmi les épargnants disposant d'au moins un placement financier - sondage IFOP pour le Forum pour l'investissement responsable

La centrale solaire de Noé, dont la mise en service est prévue en juillet 2019, produira environ 3 400 000 kWh d'électricité verte et renouvelable chaque année, sans émettre de déchets. Cela correspond à la consommation électrique annuelle de 1 200 foyers (hors chauffage et eau chaude électrique).



Plus d'informations sur :
noe.tudigo.fr



EN ABRÉGÉ

PIERRE CASTÉRAS :
« Mon départ
n'est pas à l'ordre
du jour »



Pierre Castéras coupe court à la rumeur. Le référent départemental de La République en marche réfute les informations selon lesquelles il pourrait être bientôt démis de son mandat.

« Jusqu'à nouvel ordre, je suis le référent de La République en marche en Haute-Garonne. » Pierre Castéras tient à démentir les informations diffusées sur le blog politique de "France 3 Occitanie". Selon celui-ci, le responsable départemental pourrait être sous peu « exfiltré en douceur » par le mouvement d'Emmanuel Macron : « France 3 Occitanie a eu accès à un échange entre Toulouse et Paris dans lequel il est précisé que Pierre Castéras n'aura bientôt plus de responsabilités au sein de LREM31 », écrivent nos confrères. L'intéressé, intronisé en automne de l'année dernière, répond sans ambages qu'il dispose d'un mandat de trois ans « qui ne peut être révoqué que sur avis du bureau exécutif du mouvement. Ce n'est pas le fait du prince », insiste-t-il. Le référent serait sur la sellette depuis qu'il a demandé aux sept élus métropolitains LREM de s'abstenir de voter la fusion entre Toulouse Métropole et le Département si les conditions fixées par Jean-Luc Moudenc y étaient maintenues. Une réforme pourtant encouragée par Emmanuel Macron. Sa requête, diffusée dans la presse locale, n'aurait pas été du goût de tout le monde : « Matignon et le secrétariat en charge des relations avec le Parlement sont intervenus. Les sept "frondeurs" ont été contactés les uns après les autres », peut-on lire sur le blog. Là encore, Pierre Castéras est formel : « Il n'y a eu ni pression ni coup de téléphone. Lorsque je m'exprime, c'est au nom de LREM. Mes propos sont validés par les membres du comité politique local et par les cadres du mouvement à Paris », assure-t-il. Le référent de La République en marche dit être régulièrement « la cible de certains médias. Cela signifie que je gêne, que nous sommes en train de casser l'entre-soi des partis traditionnels. On voudrait que le match retour des dernières municipales se joue sans nous, mais cela ne se passera pas comme ça », prévient-il. Le doute sera rapidement levé puisque, selon "France 3 Occitanie", si Pierre Castéras devait être démis de son mandat, ce serait dès ce samedi 1^{er} décembre, à l'issue de l'élection nationale du délégué général de LREM, qui se déroulera à Paris. « J'y serai et nous verrons bien ce qui en ressortira... », conclut-il.

Philippe Salvador ✍

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS

GÉNÉRATION.S a vocation à figurer en première ligne

RABIBOCHAGE. Le fondateur de Génération.s aime Toulouse qui est un de ses plus forts bastions. En réunion publique ce 27 novembre à la salle Barcelone, Benoît Hamon a lancé son mouvement dans la campagne municipale.

Pour faire gagner la gauche à Toulouse, appelez-vous à son rassemblement ?

Oui. Ici, plus qu'ailleurs, des choses doivent se passer. Je sais qu'il y a déjà beaucoup de discussions et nous encourageons ce dialogue. En effet, Toulouse est loin d'être un joli fruit bien mûr pour la gauche, prêt à tomber sans mener bataille. Il va falloir faire beaucoup d'efforts et travailler ensemble. Mais ce ne sont pas les vieux appareils, dont la responsabilité dans la situation actuelle est très grande, qui vont donner le la. Ici, comme nulle part ailleurs, nous ne serons pas là pour jouer les utilités et faciliter la réconciliation des uns avec les autres. Ici, comme ailleurs, et compte tenu des thèmes que nous portons, Génération.s a vocation à figurer en première ligne.

Vous citez la question des migrants parmi les enjeux forts de ce scrutin local...

Parce que Toulouse n'est pas comme les autres. Elle a hérité de son histoire une importante tradition d'accueil. On y trouve un grand nombre d'associations et un très fort taux d'engagement en faveur des droits des migrants. Cette culture ferait d'elle une parfaite "ville-refuge" aux prochaines élections municipales. C'est-à-dire une collectivité qui assume, en fonction de ses moyens, une vraie politique d'accueil et d'hospitalité envers les étrangers. De quoi suppléer l'État et l'Union européenne qui ne remplissent plus leur rôle en la matière. La question faisant fuir plus d'électeurs qu'il n'y a de migrants cherchant à entrer sur le territoire, elle a tendance à faire peur aux politiques. Mais ce n'est pas du tout le moment d'hésiter, au risque de perdre sur tous les plans.



Êtes-vous satisfait de la place qu'occupe Génération.s dans le paysage politique ?

Nous comptons 60 000 membres sur notre plateforme en ligne (dont 3 000 en Haute-Garonne, deuxième département après Paris en nombre d'inscrits, ndlr). Une affluence qui se concrétise dans les cortèges ou dans nos réunions publiques qui attirent toujours beaucoup de monde. Mais nous avons fait le choix de nous transformer en parti politique et donc de ne plus fonctionner avec des dons mais des cotisations. Forcément, nous aurons moins d'adhérents que de membres. Ensuite, on ne connaît pas encore suffisamment bien Génération.s... Notre seule marque, c'est Hamon ! L'avantage, c'est que nous sommes parfaitement identifiés politiquement et associés à certains thèmes comme le revenu universel, la taxe robot ou la transition écologique.

Philippe Salvador ✍

Hausse
du carburant :
CLAUDE RAYNAL
préfère un moratoire
plutôt qu'un gel



Lundi 26 novembre, le Sénat a adopté un amendement visant à supprimer la hausse de la taxe carburant, prévue au 1^{er} janvier 2019. Candidat à la candidature PS en vue des élections municipales à Toulouse, le socialiste Claude Raynal fait partie des sénateurs qui n'ont pas soutenu cette initiative uniquement symbolique puisque le gouvernement dispose de la majorité à l'Assemblée nationale. Considérant qu'il ne faut pas totalement abandonner le principe d'une taxe carbone, l'un des représentants de la Haute-Garonne au Sénat privilégie un moratoire tant qu'il n'y a pas de solutions pour des mesures d'accompagnement social.

Vos ANNONCES LÉGALES dans votre hebdo

annonceslegales@lejournaltoulousain.fr

Tarif de Publication : L'annonce légale est facturée en fonction du nombre de lignes publiées selon les normes fixées par l'arrêté ministériel du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales. La version consolidée du 1^{er} janvier 2018, fixe le prix de la ligne à 4.16€ HT pour le département de la Haute-Garonne.



AVIS PUBLICS



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PLAN LOCAL D'URBANISME Projet de révision allégée n°3 du PLU

Par arrêté municipal n°2018/CG/00227 en date du 27 novembre 2018, Monsieur le Maire de la Commune de Villemur-sur-Tarn a prescrit l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de révision allégée n°3 du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Villemur-sur-Tarn.

Cette modification est mise en œuvre en vue :
d'augmenter la zone AH du PLU
(Extension de l'Hôtel Restaurant l'Alcôve situé chemin des Placettes).
A cet effet, Madame Bénédicte BISSONNET, Ingénieur Géomètre Topographe a été désignée par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Toulouse comme Commissaire Enquêteur.

L'enquête se déroulera à la Mairie du :
Mercredi 19 décembre 2018 inclus au Vendredi 18 janvier 2019 inclus, soit 31 jours.

Le Commissaire-Enquêteur recevra en Mairie :
Le 19 décembre 2018 de 9 h à 12 h ;
Le 08 janvier 2019 de 9 h à 12 h ;
Le 18 janvier 2019 de 13h30 à 16h30 ;
Les pièces du dossier relatif à la révision allégée n°3 ainsi qu'un registre d'enquête seront mis à disposition du public, pendant la durée de l'enquête publique aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, soit :
Lundi - Mardi - Mercredi - Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Jeudi de 9h00 à 12h00

Le dossier d'enquête pourra également être consulté pendant la durée de l'enquête publique, sur le site internet de la mairie de Villemur-sur-Tarn : www.mairie-villemur-sur-tarn.fr.

Ce dossier inclut notamment les avis écrits des Personnes Publiques Associées (PPA) parmi lesquelles l'avis de l'autorité environnementale (MRAE).

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de révision allégée pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie, ou adressées par écrit au Commissaire-Enquêteur en Mairie (Place Charles Ourgaut - 31340 Villemur-sur-Tarn) ou par courriel : contact@mairie-villemur-sur-tarn.fr.

Les personnes intéressées par le dossier d'enquête pourront en obtenir communication à leur demande et à leurs frais. Pour de plus amples renseignements, elles pourront prendre attache auprès de Monsieur Marc LANDIE (Directeur Général des Services) ou du service urbanisme, en Mairie de Villemur.

Le rapport et les conclusions du Commissaire-Enquêteur transmis au Maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête seront tenus à la disposition du public à la Mairie.

Le Maire, Jean-Marc Dumoulin

CONSTITUTIONS

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date à Toulouse du 22/11/2018, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : L.M.P.
FORME : Société par actions simplifiée (associé unique)

CAPITAL : 20 000 euros
SIEGE : 21, Chemin de Rozane - 31120 GOYRANS

OBJET : achat, vente et dépôt-vente de carrelages, de céramiques, de faïences et de tous matériaux et matériels de second œuvre et d'une façon générale, négoce de tous les produits destinés à la construction, l'aménagement et la décoration ; activité de consultant en matière de stratégie commerciale (choix des gammes de produits, sélection et référencement des fournisseurs, gestion de la relation client, etc.) auprès de toute entreprise ayant une activité d'achat, de vente, de dépôt-vente et de négoce de carrelages, de céramiques, de faïences, de tous matériaux et matériels de second œuvre et de négoce de produits destinés à la construction, l'aménagement et la décoration ; création, acquisition, installation, prise à bail, gérance et exploitation directe ou indirecte de fonds de commerce ayant ces activités ; participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ; et généralement, toutes opérations civiles, commerciales, financières, mobilières, immobilières ou autres pouvant se rattacher aux objets ci-dessus spécifiés.

DURÉE : 99 ans à compter de la date de son immatriculation

PRÉSIDENT : Monsieur Lorenzo, Maria, PIUBELLO, né le 26 août 1948 à ZIMELLA (Italie)

De nationalité italienne, Demeurant 21, Chemin de Rozane - 31120 GOYRANS, ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par voie électronique, dans les conditions prévues par la loi et les présents statuts, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Chaque action donne droit à une voix.
RCS TOULOUSE.

Maître Blandine ANGLADE

Avocat à TOULOUSE (31400),
128 Grande rue Saint-Michel,
Tél. : 05.62.26.04.07
@mail : avocat@onotoulouse.fr

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date à TOULOUSE du 20 novembre 2018, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la mise à disposition, notamment au profit des associés, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : JPR - EMK. Le siège social est fixé à : TOULOUSE (31200), 40 avenue Maurice Bourges Maunoury Bât.C, Apt. C33.

La société est constituée pour une durée de 99 années.

Le capital social est fixé à la somme de : CENT EUROS (100,00 EUR).

Les apports sont en numéraire. Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les premiers gérants de la société sont : Monsieur Jean-Pierre ROUQUET demeurant à TOULOUSE (31200), 40 avenue Maurice Bourges Maunoury, Bât. C, Apt. C33 et Monsieur Eric MBEUTSOP KOU-GOUM, demeurant à TOULOUSE (31200) 40 avenue Maurice Bourges Maunoury Bât C, Apt. C33.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE. Pour avis. Les gérants

Suivant acte authentique en date du 20/11/2018, il a été constitué une sas. Dénomination : VIP 31. Objet : Vente et pose de pneus pour tous véhicules ; achat vente de matériels dédiés à l'automobile. Siège social : 80 rue Louis Nicolas Vauquelin 31100 TOULOUSE. Capital : 500 euros. Durée : 99 ans. Président : M. SALIM BENYOUB, 153 BIS RUE HENRI DESBALS 31100 TOULOUSE. Immatriculation RCS TOULOUSE.



Société d'Avocats
2 Impasse Couzinet
Parc de la Plaine - BP 95818
31505 TOULOUSE CEDEX 5

Avis de constitution

Par acte SSP en date à TOULOUSE du 13/11/2018 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SASU
Dénomination : MINH TOAN HUYNH COMPANY
Siège : 18 rue de Bagnolet - 31100 TOULOUSE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 30 000 euros

Objet :

- La prise de participation dans toutes sociétés et autres personnes morales de toutes formes aux activités variées, l'acquisition, l'exploitation et la gestion de ces participations et de tout fonds de commerce ;

- La participation à la conduite active de la politique du groupe et du contrôle des filiales notamment par la fourniture de services, de conseils ainsi que toutes opérations de trésorerie vis-à-vis des filiales et sous filiales placées directement ou indirectement sous son contrôle, plus particulièrement toutes opérations d'animation, d'encadrement, organisation, coordination dans la conduite politique du groupe ;

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrement : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Minh, Toan HUYNH, demeurant 18 rue de Bagnolet - 31100 TOULOUSE.

La Société sera immatriculée au RCS de TOULOUSE.

POUR AVIS
Le Président



Avis de constitution

Avis est donné de la constitution de la Société par Actions Simplifiée PISCO FACADES

SIEGE SOCIAL : 23TER ROUTE DE NAILLOUX - 31450 MONTESQUIEU LAURAGAIS

OBJET : Les travaux de Façades, échafaudages, peintures et petits travaux connexes.

DURÉE : 99 années

CAPITAL : 1 000 euros

PRÉSIDENCE : Monsieur Marcio MARQUES DE MACEDO, domicilié 23ter route de Nailloux - 31450 MONTESQUIEU LAURAGAIS

DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, dès lors que ses titres sont inscrits à un compte ouvert à son nom. Chaque action donne droit à une voix.

AGREMENT : Toute transmission et cession d'actions est soumise à l'agrément préalable du Président.

IMMATRICULATION : au RCS de TOULOUSE

Pour avis,

Aux termes d'un acte SSP en date à TOULOUSE (31) du 21/11/2018, il a été constitué une sas dénommée CAPITOLIA - Siège social : TOULOUSE CEDEX 7 (31071) - 5 esplanade Compans Caffarelli, CS 57130 - Bâtiment A - Objet : Vente en ligne de produits alimentaires et boissons avec service de livraison - Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Toulouse - Capital : 2 000 euros - Admission aux assemblées et droit de vote : Chaque associé a le droit d'assister aux assemblées, sur justification de son identité et de l'inscription de ses actions dans les comptes de la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions - Cessions d'actions : En cas de pluralité d'actionnaires, toutes les cessions d'actions, à titre onéreux ou gratuit, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des actionnaires - Président : M. Alexandre BREL, demeurant à TOULOUSE (31200) 52 rue Alfred de Musset. Pour avis.



MAITRE FREDERIC C. CAROL
OCTEINS AVOCATS
8, BOULEVARD D'ARCOLE - 31000 TOULOUSE

Avis est donné de la constitution pour 99 ans d'une société par actions simplifiée immatriculée au RCS de TOULOUSE, dénommée MARAKUDJA, au capital de 1.000 €, ayant pour objet création d'objets de communication visuelle (multimédia, édition) et impression de supports de communication, création d'éléments graphiques pour des sites web sur tous supports, diffusion, référencement, hébergement, location et promotion générale des produits, services, entreprises ou individus à travers Internet, réalisation de prestations graphiques pour des entreprises et des particuliers, conseil et formation s'y rapportant, dont le siège est 11 Rue de l'Adour à LA SALVETAT-SAINT-GILLES (31). Transmission des actions : les actions ne peuvent être cédées, y compris entre associés, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité de plus des deux-tiers des voix des associés disposant du droit de vote, présents ou représentés. Admission aux assemblées : tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par voie électronique. Droit de vote : chaque action donne droit à une voix au moins. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. Président de la société : SAS JOVALD au capital de 239.900 €, dont le siège est 11 Chemin Bordeblanque à COLOMIERS (31), 842 758 229 RCS TOULOUSE. Directeur Général : SAS SID INVEST au capital de 130.000 €, dont le siège est 11 Rue de l'Adour à LA SALVETAT-SAINT-GILLES (31), 842 936 569 RCS TOULOUSE.

REDOM

SAS au capital de 2000 €
11 rue Ambroise Frédeau
31500 TOULOUSE

Avis de constitution

Forme : SAS
Objet social : Les activités de constructions, achats et ventes de tous biens immobiliers, marchands de biens, promotion, lotisseur, maîtrise d'œuvre.

Dénomination sociale : REDOM
Siège social est fixé à TOULOUSE (31500) 11 rue Ambroise Frédeau

Durée : 99 ans
Capital social : DEUX MILLE EUROS (2.000 €) - Il est divisé en 100 actions de VINGT EUROS (20.00 €) chacune, numérotées de 1 à 100

Président : Monsieur Haudiquet Renaud nommé sans limitation de durée, demeurant 11 rue ambroise fredeau, 31500 Toulouse

Clause d'agrément : la cession est réalisée dans les termes et conditions mentionnés aux statuts de la société.

Admission aux assemblées : chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire.

Exercice du droit de vote : chaque action donne droit à une voix
Immatriculation RCS TOULOUSE

Pour avis

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : YPID
FORME : Société unipersonnelle à responsabilité limitée
SIEGE SOCIAL : 8 Rue Bernard Lasserre - 31 400 TOULOUSE

OBJET : l'activité de production audiovisuelle, de soutien au spectacle vivant, de sonorisation, la location, l'achat et la vente de tous matériels de scène, de studios, de sonorisation, lumière, structure, vidéo, le conseil aux entreprises ou particuliers en sonorisation et acoustique dans le cadre de rénovation et construction de bâtiments publics ou privés, les travaux et prestations informatiques et logicielles, la formation, tous commerces, négoce, import et export de marchandises, tous projets artistiques et industriels en France et à l'étranger, les prestations événementielles, les séminaires.

DURÉE : 99 ans

CAPITAL : 1 000 euros

GERANCE : Axel VIVINI, demeurant 8 Rue Bernard Lasserre - 31 400 TOULOUSE

IMMATRICULATION : au RCS de TOULOUSE

Pour avis,

Avis au Public

PROJET DE CREATION D'UNE CHAMBRE FUNERAIRE AVEC LOCAL D'EXPLOITATION DE POMPES FUNEBRES ATTENANT

SOCIÉTÉ : POMPES FUNEBRES MUSULMANES

DATE 29/10/2018

DÉPARTEMENT : Haute-Garonne

PROPRIÉTAIRE : SCI FEDERICI 22 rue Louis Meroc 31270 Villeneuve Tolosane

- Mr SEMAIL Djamal dirigeant des POMPES FUNEBRES MUSULMANES sis 6 allées Henri Sellier à Toulouse :

Envisage la réalisation d'une chambre funéraire, en transformant un local d'activité existant de 215m2. Adresse : 2, bis chemin de Candie à Portet sur Garonne (Section Cadastre AH n°186 superficie parcelle 1484m2)

La partie publique comprend : - 1 hall d'accueil - 1 sanitaires pour PMR - 3 salons de présentation - 9 places de parkings réservés aux familles, dont 1 emplacement PMR

La partie technique comprend :

- 1 sas d'accès pour les véhicule entrée et sortie des corps 55,65m2 - 1 salle de préparation de 14,07 m2 - 1 chambre froide comprenant 3 cases réfrigérées sur un local de 12,93m2 - 1 vestiaire / sanitaire pour le personnel La partie publique est séparée intégralement de la partie technique. Les horaires d'ouverture au public seront : 9H00-12H00 14H00-18H00 La date envisagée d'ouverture au public est le début Mars 2019

Pour vos
demandes
de DEVIS

32 Rue Riquet
31000 Toulouse

annonceslegales@
lejournaltoulousain.fr

09 83 27 51 41

Pour communiquer dans nos colonnes ?

Service commercial

veronique.lapeyre@lejournaltoulousain.fr

Avis de constitution

FORME : Société à Responsabilité Limitée à associé unique
 DENOMINATION : DSW EXPRESS
 SIEGE SOCIAL : 26 Rue Jules Amilhou, Appartement 588, 31100 TOULOUSE
 OBJET : Transport public routier de marchandises avec des véhicules de moins de 3.5 tonnes. Location de véhicules industriels avec des conducteurs avec des véhicules de moins de 3.5 tonnes
 DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
 CAPITAL SOCIAL : 1 800.00 euros
 GERANCE : Monsieur HAMRASS Abdallah, demeurant 26 Rue Jules Amilhou, Appartement 588, 31100 TOULOUSE
 IMMATRICULATION RCS de TOULOUSE

Pour avis, La Gérance

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30 septembre 2018, il a été constituée une société :
 Forme sociale : Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée
 Dénomination sociale : SANDWICHERIE CHEZ CHRISTOPHE
 Siège social : 46 rue du docteur Armaing, 31830 PLAISANCE DU TOUCH
 Objet social : Restauration rapide ambulante, fabrication et vente de sandwich et de boissons à emporter.
 Durée de la Société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Toulouse.
 Capital social : 250 euros
 Gérance : Monsieur LAPALU Christophe domicilié 46 rue du docteur Armaing, 31830 PLAISANCE DU TOUCH

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Toulouse du 20 novembre 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : VISIBILITE - Forme sociale : Société à responsabilité limitée - Siège social : 93, Rue Riquet - 31000 TOULOUSE - Objet social : Prestations de développement informatique, Intégrateur de logiciel, Editeur de logiciel, Agence web, Agence de communication, Agence de web-marketing, Formation, Développement de solutions informatiques spécifiques, Vente en ligne de tous produits non alimentaires (drop shipping) - Durée de la Société : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS - Capital social : 5 000 Euros - Cogérance : Monsieur Axel SIBRA, demeurant 22, Lotissement des Epicéas - 31840 AUSSONNE et Monsieur John PRENTICE, demeurant 11, Rue André Citroën - 31130 BALMA. Immatriculation : RCS de Toulouse.

La Gérance

TRANSFERTS DE SIÈGE

FUTUR RENOVATION
 SARL au capital de 8000 euros
 2 rue des Pêcheurs
 31150 GAGNAC SUR GARONNE
 524 477 056 RCS TOULOUSE

Avis

L'assemblée générale des associés du 12 novembre 2018 a décidé de transférer le siège social de la société du 2 rue des Pêcheurs 31150 GAGNAC SUR GARONNE au 40 chemin de Novital 31790 SAINT JORY.
 L'article 4 des statuts « siège social » a été modifié en conséquence

Pour avis La Gérance

Forme : SAS, Dénomination : Evoluce au Capital de 5000€, 818 186 611 RCS Toulouse.
 L'AG du 20/11/2018 a décidé de transférer le siège social de la société du 1 Place du Capitole BT E Boite 3 31000 Toulouse, adresse de l'ancien siège social au 1 Place du Capitole BT E 31000 Toulouse à compter du 20/11/2018
 Modifications au RCS TOULOUSE

GRAMENTES ENERGIES

société à responsabilité limitée
 au capital de 1.000 €
 siège social : Lieu Dit Castelet
 31280 DREMIL LAFAGE
 788 427 490 RCS TOULOUSE

Transfert de siège social

Aux termes d'une délibération en date du 16 août 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, a décidé le transfert du siège de la Société à compter du même jour, à l'adresse suivante : 188 rue Maurice Béjart, 34000 MONTPELLIER. Nouveau greffe : MONTPELLIER

Pour avis : le président.

CESSION FONDS DE COMMERCE

Suivant acte SSP en date du 5/11/2018 à TOULOUSE enregistré au SPFE de TOULOUSE 3 le 6/11/2018 Dossier 2018 00056097 référence 3104P03 2018 A 12286, la SARL L'ATELIER FLORAL LN, au capital de 8000€, ayant son siège social 68 boulevard de la Méditerranée 31270 FROUZINS, immatriculée 537679615 RCS Toulouse, représentée par Madame Nadège LOPEZ, a cédé à la SARL DECOCLICOT, au capital de 1000€, Immatriculée 843056334 RCS Toulouse ayant son siège social 68 boulevard de la Méditerranée 31270 FROUZINS, représentée par Madame Charline GABAIX-HIALE, un fonds commercial de fleuriste, décoratrice, vente d'objets de décoration, cadeaux et funéraire, connu sous l'enseigne et le nom commercial l'Atelier Floral exploité à FROUZINS (31270) 68 boulevard de la Méditerranée, moyennant le prix de 43000€ se décomposant comme suit : éléments incorporels 39996€, éléments corporels 3004€. La prise de possession par l'acquéreur a été fixée au 05/11/2018. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, par la SCP MATHIEU-BRANCATI, Notaires, 11 Avenue de Toulouse 31270 FROUZINS. Pour avis

MODIFICATIONS DIRIGEANT(S)



Société d'Avocats
 2 Impasse Couzinet
 Parc de la Plaine - BP 95818
 31505 TOULOUSE CEDEX 5

SCM DE L'OCTROI
 Société Civile de Moyens au capital de 600 euros
 Siège social : 10 Barrière de Bayonne
 31300 TOULOUSE
 776 927 642 RCS TOULOUSE

Par délibérations de l'AGE du 08/11/2018 et décisions du Gérant du 22/11/2018, il a été constaté la démission de M. Jean-Alain BARGIACCHI de ses fonctions de Cogérant à compter du 22/11/2018. La société reste administrée par Madame Dominique BORREL

Pour avis La Gérance

Forme : S.A.S. Dénomination : Home Health Products au capital de 30.000 €
 Siège : Route de Castelnaudary 31250 Revel, 513259481 RCS. Toulouse. L'AGE du 22/11/2018 a décidé de nommer Mr Cornelis Vlasblom, nouveau Directeur Général de la société pour une durée indéterminée à compter du 01/12/2018, en remplacement de Mr Goran Rackovic. Modifications au RCS Toulouse.

TEX MODERN Société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 Euros
 Siège social : 25, Rue Saint Antoine du T - 31000 TOULOUSE RCS TOULOUSE : 936 980 275
 Aux termes d'une délibération en date du 26 novembre 2018, la collectivité des associés a pris acte du décès de Madame Elisabeth JOANNY intervenu le 4 novembre 2018 et a nommé en qualité de nouveau gérant statutaire Monsieur Benoît BOUICHOU, demeurant 2 B, Avenue du Parc - 31140 AUCAMVILLE, pour une durée illimitée à compter du 26 novembre 2018. L'article 13 des statuts a été modifié en conséquence. Pour avis - La Gérance

C.E.G.S. SARL au capital de 1 000 euros
 Siège social : 9, chemin Salvyre 31140 AUCAMVILLE RCS TOULOUSE 501 961 072 Le 01/09/2018, l'AGO a pris acte de la démission de Catherine DURAND, cogérante, demeurant 9 chemin Salvyre 31140 AUCAMVILLE, et a décidé de ne pas la remplacer. Modification au RCS de TOULOUSE.

MODIFICATIONS CAPITAL SOCIAL

E.COLI S
 Société par actions simplifiée à associé unique
 au capital de 3 000 euros
 Siège social : 6 Rue Jean Weber
 Appartement B 18
 31100 TOULOUSE
 840 875 488 RCS TOULOUSE

Avis de publicité

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée unique en date du 19 novembre 2018, il résulte que :
 Le capital a été augmenté de 2 700 euros en numéraire, pour porter le capital social de 3 000 euros à 5 700 euros.
 L'article 8 des statuts a été en conséquence :
 - Ancienne mention
 Capital : 3 000 euros
 - Nouvelle mention
 Capital : 5 700 euros
 Mention sera faite au RCS de TOULOUSE

pour avis



9 avenue Parmentier
 31086 Toulouse

GROUPE D
 Société par actions simplifiée
 au capital porté de 1.282.816 à 2.131.750 euros
 Siège social : 32 rue Pierre-Paul Riquet - 31000 TOULOUSE
 834 790 206 RCS TOULOUSE

Par décision de l'associé unique en date du 24 mai 2018 et décision du Président du 21 novembre 2018, le capital a été augmenté d'une somme en numéraire de 848.934 euros. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
 • Ancienne mention : Capital : 1.282.816 euros
 • Nouvelle mention : Capital : 2.131.750 euros
 Mention sera faite au RCS de TOULOUSE

Pour avis,



SCP BERKOUK
 Avocats à la Cour
 32 Rue d'Alsace-Lorraine
 31000 TOULOUSE

Par décisions du 7 septembre 2018, l'associé unique de la :
 SELARL Dr François MOLINIER, dont le siège social est à CORNEBARRIEU (31700) Clinique des Cèdres - Château d'Alliez, immatriculée au RCS de TOULOUSE sous le n° 809 875 586, a décidé d'augmenter le capital social de 98.500 € et d'étendre l'objet social à la conception, le développement, l'édition, la diffusion et la distribution d'applications informatiques et mise en oeuvre de services sur tout support et à travers tout média, la réalisation de prestations de services de conseils et d'analyses informatiques liés à l'exercice de la profession de médecin, la participation dans toute activité de formation en lien avec les activités de la société et a modifié en conséquence les articles 6, 7 et 3 des statuts.

Pour avis La Gérance

MODIFICATION OBJET SOCIAL

COCI CONCEPT
 SAS au capital de 1 000 €
 Siège social : 87 Route de Lombez
 31830 Plaisance du Touch
 RCS Toulouse 841 790 231

Par AGE en date du 05/11/2018, les associés ont décidé et d'étendre l'objet social aux activités de pose et la réalisation de cuisines, dressing, de menuiseries intérieures et extérieures, tous travaux de rénovation. La création, la rénovation de salles de bains et plus généralement tous travaux d'aménagement et d'agencement d'espaces intérieurs tels que sanitaire, plomberie, électricité, peinture,....
 A compter du 05/11/2018. Modification des statuts en conséquence.

DISSOLUTIONS



Manany
 Société par actions simplifiée
 au capital de 20.000 euros
 Siège social : Lieu dit Le Village
 31370 FORGUES

Avis de publicité

Aux termes des décisions de l'associée unique du 31 octobre 2018, il résulte la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 octobre 2018 et sa mise en liquidation.
 L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Madame Hélène MOREL, demeurant Lieu-dit Le Village - 31370 FORGUES, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
 Cette nomination a pour effet de mettre fin au mandat de Présidence de Madame Hélène MOREL, demeurant Lieu-dit Le Village - 31370 FORGUES.
 Le siège de la liquidation est fixé au Lieu-dit Le Village - 31370 FORGUES. L'adresse à laquelle toute correspondance, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés est l'adresse du Liquidateur, Madame Hélène MOREL, demeurant Lieu-dit Le Village - 31370 FORGUES.
 Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE
 Mention sera faite au RCS : TOULOUSE.

Pour avis,

Patrick PARTOUCHE
 Avocat
 19, chemin de Nicol
 31200 - TOULOUSE

Par décision en date du 26 Novembre 2018, la société C+2B ARCHITECTURE, SARL au capital de 1 143,37 €, ayant son siège social à TOULOUSE (31400), 4 Rue des saules, immatriculée au RCS de TOULOUSE sous le numéro 316226331, associée unique, de la société C+ B ARCHITECTURE, société à responsabilité limitée au capital de 7 500 €, dont le siège social est 10 Avenue de Lyon à TOULOUSE (31500) immatriculée au RCS de TOULOUSE sous le numéro 790954390, a décidé conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil, la dissolution par confusion de patrimoine de la société C+ B ARCHITECTURE, ci-avant désignée.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société C+ B ARCHITECTURE au profit de la société C+2B ARCHITECTURE associée unique, sans qu'il y ait lieu à liquidation sous la réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter du présent avis, accordé par la loi aux créanciers sociaux, lesdits créanciers n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.
 Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de TOULOUSE.

Pour avis

EURL REGIS SENDRA, Société unipersonnelle à responsabilité limitée au Capital de 1000 €
 Siège social : 2 IMPASSE BAPTISTE ALBERT 31140 SAINT-ALBAN B 829773837
 Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 30 SEPTEMBRE 2018, enregistrée au service de la publicité foncière de Toulouse le 22 octobre 2018 dossier 2018 00058192, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 septembre 2018 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale nomme en qualité de Liquidateur de la Société, pour la durée de la liquidation, Monsieur Regis SENDRA demeurant 2 IMPASSE BAPTISTE ALBERT 31140 SAINT-ALBAN ayant tous pouvoirs pour agir à effet de procéder aux opérations de liquidation de la société pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif et la parution des publicités dans un journal d'annonce légale. Le siège de la liquidation est fixé à 2 IMPASSE BAPTISTE ALBERT 31140 SAINT-ALBAN. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Toulouse.

Pour avis, le Liquidateur,

Patrick PARTOUCHE
 Avocat
 19, chemin de Nicol
 31200 - TOULOUSE

Par décision en date du 23 Novembre 2018, la société COMOE, Société par actions simplifiée au capital de 129 580 €, ayant son siège social à TOULOUSE (31500), 56 Rue Benjamin Baillaud immatriculée au RCS de TOULOUSE sous le numéro 433378510, associée unique, de la société COMOE, société à responsabilité limitée au capital de 50 000 €, dont le siège social est 56 Rue Benjamin Baillaud à TOULOUSE (31500) immatriculée au RCS de TOULOUSE sous le numéro 410711626, a décidé conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil, la dissolution par confusion de patrimoine de la SARL COMOE, ci-avant désignée.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la SARL COMOE au profit de la société SAS COMOE associée unique, sans qu'il y ait lieu à liquidation sous la réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter du présent avis, accordé par la loi aux créanciers sociaux, lesdits créanciers n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.
 Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de TOULOUSE.

Pour avis

COIFFURE IMPERATOR SARL Unipersonnelle Au capital de 8 000,00 euros Siège social : 15, Allée des Bains 31 110 - BAGNERES-DE-LUCHON 480 548 635 RCS TOULOUSE Suivant décisions de l'associé unique du 22/11/2018, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 22/11/2018 et sa mise en liquidation. L'associé unique a nommé en qualité de liquidateur de la société, pour la durée de la liquidation, M. VUILLERMOZ Jean, Bernard, demeurant : Quartier Moles - Les Sarnailles à Cier-De-Luchon (31 110), et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé à : Quartier Moles - Les Sarnailles à Cier-De-Luchon (31 110) C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Toulouse et mentions sera faite au RCS de Toulouse. Pour avis, le liquidateur.

Groupement Foncier Rural Souleilla

Groupement foncier rural
 au capital de 5 000 euros
 Siège social : Rue du Forgeron
 31190 CAUJAC
 511 345 829 RCS TOULOUSE

Avis de dissolution anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31/10/2018 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, et a nommé en qualité de liquidateur : Mme Anne MOISAND demeurant 7 Rue du Forgeron, Villa Le Bourg 31190 CAUJAC, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au lieu du siège social, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et tous actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE.

Pour avis, le Liquidateur

EURL Toujours Plus Collectivités au capital de 4000€. Siège social: 15 rue du Tchad C34 31300 Toulouse. RCS Toulouse: 792810418. Par décision de l'associé unique du 29/10/2018 il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/10/2018 et sa mise en liquidation amiable. Liquidateur: Mme Pauline Landais demeurant 15 rue du Tchad C34 31300 Toulouse. Le siège de la liquidation est fixé au siège social.

NON-DISSOLUTIONS



FRANCOIS ARLET TRAITEUR

S.A.R.L au capital de 62 261 ,00 Euros
 Zone Activerse
 31390 Toulouse
 R.C.S de Toulouse : 403 792 989

Avis de modification

Par délibération en date du 2/07/2018, l'assemblée générale extraordinaire, statuant en application de l'article L223-42 du Code du Commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social.
 Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de Toulouse.

Pour avis et mention. La Gérance.



Art's Food

S.A.R.L au capital de 1250,00 Euros
 7 rue de Rémusat
 31000 Toulouse
 R.C.S de Toulouse : 798 004 552

Avis de modification

Par délibération en date du 2/07/2018, l'assemblée générale extraordinaire, statuant en application de l'article L223-42 du Code du Commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social.
 Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de Toulouse. Pour avis et mention.

La Gérance.

LIQUIDATIONS

ME DESIGN DEPARTMENT SARL à associé unique au capital de 1.000 € sise 26 CHEMIN DES RIVES 31660 BESSIERES 800619777 RCS de TOULOUSE. Par décision de l'associé unique du 31/10/2018, il a été décidé d'approuver les comptes de liquidation, donné au liquidateur M. MONTEL Emmanuel 26 chemin des Rives 31660 BESSIERES, quitus de sa gestion et décharge de son mandat et constaté la clôture de liquidation au 31/10/2018. Radiation au RCS de TOULOUSE.

Pour vos demandes de DEVIS

32 Rue Riquet
 31000 Toulouse





Avocats
61 allée du Comminges
31770 COLOMIERS

SARL AF CONSTRUCTION

SARL en liquidation
au capital de 8.000 €
Siège social et de liquidation :
14 Lieu-dit Les Aubinels
31330 GRENADE
480 093 970 RCS TOULOUSE

Clôture de liquidation

L'assemblée générale ordinaire du 25 octobre 2018, a approuvé les comptes définitifs de liquidation et constaté la clôture de la liquidation rétroactivement à compter du 30/09/2018. Elle donne quitus entier au liquidateur et le décharge de son mandat rétroactivement à compter du 30/09/2018.

Conformément aux dispositions de l'article R. 237 - 7 du Code de commerce, les comptes définitifs établis par le liquidateur seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Toulouse, en annexe au RCS accompagnés d'une copie du procès-verbal de l'assemblée ayant approuvé ces comptes.



5 ch de Nicol - 31200 TOULOUSE
Tél: 05.34.25.67.69

LE COIN GOURMAND

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 3 000 euros
Siège : 16 AVENUE DES EGLANTIERS,
31120 ROQUES
Siège de liquidation : 3445 ROUTE DE SAINT LYS - 31600 SEYSSSES
513362384 RCS TOULOUSE

L'Assemblée Générale réunie le 12 NOVEMBRE 2018 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Marie-Line DAMETTO, demeurant 3445 Route de Saint Lys, 31600 Seysses, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Toulouse, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

Groupement Foncier Rural Souleilla

Groupement foncier rural en liquidation au capital de 5 000 euros
Siège social : Rue du Forgeron
31190 CAUJAC
511 345 829 RCS TOULOUSE

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 31/10/2018 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur Mme Anne MOISAND demeurant 7 Rue du Forgeron, Villa Le Bourg 31190 CAUJAC, l'a déchargée de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE.

Mention sera faite au RCS de TOULOUSE

Pour avis, le Liquidateur

DIVERS



Etude de Maître Vincent ROUX
NOTAIRE à CAJARC (Lot)

Avis

Aux termes de son testament olographe Madame Marie PICOTTO veuve BARBE, décédée 9 octobre 2018, a institué un légataire universel.

Le notaire chargé du règlement de la succession est Me Vincent ROUX notaire à CAJARC (46160).

Les oppositions à l'exercice de ses droits par le légataire universel seront formées auprès de Me Vincent ROUX notaire à CAJARC (46160), dans le délai d'un mois.

Pour unique insertion.

TRANSPORTS DE QUINT

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 7 622,45 Euros
Siège social : Chemin du Pont du Bois - 31130 QUINT-FONSEGRI VES
R.C.S. : TOULOUSE B 384 505 483 (00014)

Aux termes des décisions extraordinaires en date du 23 Novembre 2018, l'associée unique a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée sans création d'un être moral nouveau, et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

Sa dénomination est désormais « TRANSPORTS DE QUINT », son siège, sa durée, son capital ainsi que les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Le Président de la société est Monsieur MEJECAZE Gérard, demeurant Chemin du Pont du Bois - 31130 QUINT-FONSEGRI VES.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives.

Chaque action donne droit à une voix. Des actions de préférence par rapport aux actions ordinaires avec ou sans droit de vote assorties de droits particuliers de toute nature temporaire ou permanent pourront être émises sous réserve des restrictions légales de portée générale ou particulière applicables.

Agrément pour les transmissions des actions : Toute cession d'actions ayant pour effet l'admission d'un nouvel associé est subordonnée à l'agrément résultant d'une décision extraordinaire de la collectivité des associés.

Pour avis,
Le Président



8 Allée du Lauragais - BP 70131-31772 COLOMIERS CEDEX. **VENTE D'UN APARTEMENT VACANT à PIBRAC**
Résidence CHATEAU CRU Année 1998 - COPROPRIETE de 36 lots sans objet de procédures.

4 C Chemin du Château Cru Apt 301-T3-61 m²-rez de chaussée avec jardin
- Prix de Vente aux locataires d'ALTEAL : 90 000 € - Prix de vente aux extérieurs : 110 000 € - DPE : C - Montant des charges de Copropriété : 488 € - Contactez le Service Vente au 05.81.501.501

CGPA, Société d'Assurances Mutuelle à Cotisations Variables, Entreprise régie par le Code des Assurances, dont le siège social est 46, Rue Cardinet - 75017 PARIS, informe que la garantie financière souscrite par : SARL CORONA GERANTE MADAME CORONA ROSE-MARIE 44 ALLEE DE BARCELONE 31000 TOULOUSE sous le contrat n°GFI51462, conformément à la loi du 2 janvier 1970, cessera ses effets à compter de 3 jours francs après la parution de ce texte. Un délai de 3 mois à compter de cette parution étant ouvert au créancier pour produire.

Suivant acte ssp en date du 26/11/2018 M. SENTES Christian, demeurant 275 Route De Saiguède 31470 ST LYS RCS 312555931 a donné en location gérance à la société TAXI DINI, SAS au capital de 5000 €, RCS en cours TOULOUSE 1636 route De Frances De Leze 31410 MONTAUT, représentée par dini olivier, un fonds de commerce de taxi sis et exploité au 275 Route De Saiguède 31470 ST LYS, pour une durée allant du 26/11/2018 au 25/11/2019



Notre SITE WEB

www.lejournaltoulousain.fr



8 Allée du Lauragais - BP 70131-31772 COLOMIERS CEDEX. **VENTE D'UN APARTEMENT VACANT à COLOMIERS**

Résidence PETIT BOIS Année 1982 - COPROPRIETE sans objet de procédures.
4 bis Chemin du petit Page Apt 01- T1-40.50 m²- RDC avec balcon
- Prix de Vente aux locataires d'ALTEAL : 52 853 € - Prix de vente aux extérieurs : 55 496 € - DPE : E - Montant des charges de Copropriété : 359 € - Contactez le Service Vente au 05.81.501.501

Aux termes du PV d'AG du 04.10.2018 de la SAS METALLICS.C, Sigle : M.C, siège: 12 Grand rue Villeneuve 82000 Montauban, capital: 5000€, RCS MONTAUBAN 833 880 198, il a été pris acte 1°/ que la SAS devient à associé unique, 2°/ que son siège social est transféré au 6 rue Maurice Hurel 31500 TOULOUSE. 3°/ que M. KHOUNKAEV Vakhmourad, 15 av Jean Moulin apt 992 31400 Toulouse, a été nommé Président en remplacement de M. AVOURKHANOV Islam, démissionnaire. Formalités au RCS de Toulouse dont dépendra désormais la société.

RECTIFICATIFS

Additif à l'annonce parue dans le Journal Toulousain du 15/11/18 concernant la modification de la SCI Les Rimades, il convient de préciser :
RCS Toulouse 813 099 116 .

Pour avis



Rectificatif à l'annonce parue le 22/11/2018, il fallait lire pour la société HOLDING BEAUDON SOCIETE DE PARTICIPATIONS FINANCIERES DE PROFESSION LIBERALE DE MEDECIN agrément : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément de la collectivité des associés.



CONTACTEZ-NOUS !

**Pour votre DÉPÔT
d'annonces légales
et judiciaires et vos demandes
de DEVIS**



32 Rue Riquet, 31000 Toulouse



09 83 27 51 41



annonceslegales@lejournaltoulousain.fr